

COMMUNE DE ROMILLY SUR ANDELLE

-----

**Arrêté municipal annonçant la fermeture du Groupe Scolaire  
Louise Michel et Maurice Genevoix avec mise en place d'un service minimum  
d'accueil  
Le jeudi 25 juin 2026**

Le Maire de la ville de Romilly sur Andelle,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles relatifs aux pouvoirs de Police du Maire,

Considérant les fortes chaleurs annoncées par Météo France pour le jeudi 25 juin, il est difficile d'imaginer un enseignement convenable et supportable pour les élèves avec des pointes de chaleur prévues entre 38°C et 40°C,

Considérant la difficulté à rafraichir des établissements, en raison des conditions climatiques exceptionnelles, Considérant qu'il appartient au maire de veiller à la préservation de l'intégrité physique et la santé des élèves et, qu'à ce titre, il doit prendre toutes les mesures visant à assurer ce maintien,

Considérant qu'un service minimum d'accueil sera toutefois mis en place pour les seules familles sans solution de garde.

En conséquence, Monsieur le Maire a pris la décision, de mettre en place un service minimum pour l'ensemble du groupe scolaire durant cette journée.

**ARRETE**

Article 1 :

Le jeudi 25 juin 2026, le groupe scolaire Maurice Genevoix et Louise Michel sera fermé et **un service d'accueil minimum sera être mis en place pour les seules familles sans solution de garde, afin d'avoir moins d'élèves par classe et ainsi garantir la sécurité et le bien-être des enfants.**

**Nous insistons sur le fait que nous avons eu un peu plus de temps pour organiser le service minimum d'accueil.**

Article 2 :

Le présent arrêté devient exécutoire dès sa transmission au représentant de l'Etat et dès sa publication en Mairie.

Articles 3 :

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Préfecture d'Evreux,
- Gendarmerie de Fleury sur Andelle,
- Académie de l'Eure,
- Mme DEVINOY, Directrice du Groupe scolaire,
- Parents d'élèves.

Fait à Romilly sur Andelle,  
Le 23 juin 2026  
Le Maire,  
Jean-Luc ROMET

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Romilly sur Andelle, Eure. The stamp contains the text 'MAIRIE DE ROMILLY SUR ANDELLE' and '(Eure)'. A black ink signature is written over the stamp.